

BILAN

du Plan local
de développement
durable

DE SAINT-LÉONARD

économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie
environnement
société
économie

2011
-
2015

ENSEMBLE POUR UNE MÉTROPOLE DURABLE



TABLE DES MATIÈRES

Mot du conseil d'arrondissement	02
Mot du directeur d'arrondissement	03
Mise en contexte	04
Orientation 1	
Améliorer la qualité de l'air et réduire les émissions de gaz à effet de serre	05
Orientation 2	
Assurer la qualité des milieux de vie résidentiels	07
Orientation 3	
Pratiquer une gestion responsable des ressources	09
Orientation 4	
Adopter de bonnes pratiques de développement durable dans les industries, les commerces et les institutions	12
Orientation 5	
Améliorer la protection de la biodiversité, des milieux naturels et des espaces verts	14
Orientation 6	
Volet social	17
Orientation 7	
Volet corporatif	19
À surveiller en 2016-2017	20
Le développement durable, l'affaire de tous !	21
Pour en savoir plus	23





MOT DU CONSEIL D'ARRONDISSEMENT

Chères concitoyennes, chers concitoyens,

Le Plan local de développement durable, auquel le conseil d'arrondissement de Saint-Léonard a donné son feu vert en 2011 et qui nous a servi de guide de route au cours des cinq dernières années, nous a permis de rendre notre arrondissement plus vert et plus agréable à vivre.

Et nous pouvons être très fiers du chemin parcouru. Nous avons réussi, en effet, à initier et à réaliser de nombreux projets pour nous assurer que le développement durable soit plus que jamais au centre de nos décisions et de nos actions.

Que ce soit par l'adoption de nouveaux règlements, dont celui sur la protection des arbres remarquables, par le déploiement de nouveaux services, dont celui de l'autopartage avec Communauto, ou encore par l'acquisition et l'implantation de nouveaux outils, comme la distribution de plus de 10 000 bacs roulants pour la collecte sélective, l'arrondissement s'est résolument engagé à soutenir les principes du développement durable et à vous y sensibiliser.

Avec votre collaboration ainsi qu'avec le précieux apport de l'Écoquartier de Saint-Léonard, ce sont donc plus de 60 actions qui ont été mises en œuvre depuis l'adoption de ce plan. Ce sont autant de legs qui ont contribué à transformer notre façon de percevoir notre environnement et d'y évoluer. Plusieurs indices nous portent d'ailleurs à croire qu'un changement important s'est opéré dans nos habitudes de vie, ce qui nous encourage à poursuivre dans cette voie. Un plus fort engouement pour les différentes collectes de l'arrondissement et pour les activités dédiées aux enjeux environnementaux nous permet, notamment, de nous réjouir et d'afficher une grande confiance.

Évidemment, de nouveaux objectifs et défis restent à atteindre et à relever dans les prochaines années. C'est dans cette optique que nous travaillons déjà à l'élaboration d'un deuxième Plan local de développement durable, dont l'adoption est prévue au cours de l'année 2017 et dont les orientations seront aussi ambitieuses.

D'ici là, mes collègues du conseil d'arrondissement, Lili-Anne Tremblay, Patricia R. Lattanzio, Mario Battista, Dominic Perri, et moi tenons à vous remercier pour tous les efforts que vous avez déployés ces dernières années pour favoriser le développement durable et comptons toujours sur vous pour nous aider à protéger l'environnement et à enrichir collectivement notre milieu de vie.

Michel Bissonnet

Maire de l'arrondissement de Saint-Léonard



Patricia R. Lattanzio

Conseillère de la Ville



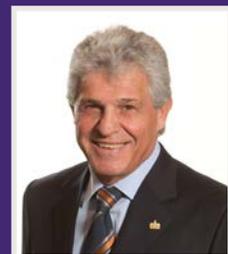
Lili-Anne Tremblay

Conseillère d'arrondissement



Dominic Perri

Conseiller de la Ville



Mario Battista

Conseiller d'arrondissement



MOT DU DIRECTEUR D'ARRONDISSEMENT

Depuis les cinq dernières années, l'arrondissement de Saint-Léonard s'est grandement activé pour concrétiser les engagements prévus à son Plan local de développement durable 2011-2015. L'adoption de ce plan a lancé le signal que nous étions non seulement prêts, mais que nous souhaitions également progresser et nous démarquer par des actions concrètes et significatives en faveur de l'environnement et de notre communauté.

En développement durable, chaque geste compte. La mobilisation collective fait partie intrinsèque de ce concept qui compte sur la multiplication des actions et des intervenants pour apporter un réel changement sociétal.

La diffusion de ce bilan s'avère ainsi un moment privilégié pour reconnaître le travail de tous nos partenaires, sans qui, l'arrondissement n'aurait pu accomplir autant pour le développement durable.

Je vous invite donc à consulter les pages 21 et 22 pour découvrir comment ces principaux acteurs sociaux, économiques et environnementaux de Saint-Léonard se sont engagés et concertés pour contribuer à la concrétisation des actions du plan.

Je tiens à souligner plus particulièrement le précieux apport de l'Écoquartier de Saint-Léonard dont l'implication au sein de la communauté est tout à fait remarquable. Par leur enthousiasme et leur créativité, les employés de l'écoquartier ont réussi à créer des liens forts avec les citoyens et à leur insuffler la motivation et l'énergie nécessaires pour assurer la réalisation de projets qui font la différence.

J'en profite pour remercier également tous nos employés, notamment ceux de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises et de la Section de la qualité du milieu, qui demeurent, par leur fonction et leur travail, les acteurs incontournables de cette progression marquée vers un avenir toujours plus vert à Saint-Léonard.

Allons toujours ensemble « vert l'avenir »!

Steve Beaudoin
Directeur d'arrondissement

ALLONS
TOUJOURS ENSEMBLE
« VERT L'AVENIR »!

MISE EN CONTEXTE

L'arrondissement de Saint-Léonard adoptait le 5 décembre 2011 son premier Plan local de développement durable 2011-2015. En tout, 58 actions concrètes avaient alors été identifiées pour améliorer la qualité de l'air, réduire significativement les émissions de gaz à effet de serre, favoriser encore plus la protection des espaces verts, des milieux naturels et de la biodiversité, accroître de façon notable l'indice de canopée sur le territoire de l'arrondissement, diminuer les îlots de chaleur, pratiquer une gestion plus responsable de nos ressources et mettre en œuvre des actions sociales.

Après cinq années d'actions concertées avec le milieu, une grande part de ces engagements a été mise en œuvre. Certains sont toujours en cours de réalisation et feront l'objet d'une attention particulière dans le prochain plan de l'arrondissement. D'autres ont dû être abandonnés en cours de route, mais ont été rapidement remplacés par de nouveaux engagements, notamment favoriser la tenue de réunions ou d'événements écoresponsables et aménager des quartiers durables.

Pour ce dernier bilan, nous avons voulu dresser un aperçu des grands accomplissements et des bons coups réalisés par l'arrondissement, en collaboration avec les organismes partenaires, pour chacune des sept orientations du plan d'action.

À la lueur de ces réalisations, nous ne pouvons qu'être optimistes pour l'avenir. La participation grandissante des Léonardoises et des Léonardois aux services et aux initiatives qui leur sont proposés et le dynamisme des différents intervenants impliqués sont certainement garants d'un avenir toujours plus vert!



Orientation 1

AMÉLIORER LA QUALITÉ DE L'AIR ET RÉDUIRE LES ÉMISSIONS DE GAZ À EFFET DE SERRE

Avec son Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2011-2015, la Ville de Montréal visait la réduction de 30 % des émissions de gaz à effet de serre (GES) d'ici 2020, par rapport à 1990, ainsi que l'atteinte du standard pancanadien en matière de concentration de particules fines dans l'air ambiant d'ici 2020.

Considérant que les transports représentent près de la moitié des émissions de GES dans la grande région métropolitaine et que la voiture demeure le mode

de transport privilégié par les Montréalais dans leurs déplacements, l'arrondissement a priorisé la mise en place de mesures pour réduire l'usage de l'auto en solo.

De plus, la combustion du bois de chauffage constitue une source importante d'émission de particules fines, l'une des principales causes du smog hivernal. Dans ce contexte, la volonté de l'arrondissement était également de faire connaître ces effets et les solutions permettant d'améliorer les pratiques des citoyens.

Voici les principales réalisations de 2011 à 2015

► Implantation de véhicules d'autopartage Communauto

Trois stations de véhicules d'autopartage Communauto ont été implantées sur le territoire de Saint-Léonard, soit dans les stationnements du Centre Hautbois (5600, rue du Hautbois), du parc Giuseppe-Garibaldi (7125, rue Liénart) et de l'aréna Martin-Brodeur (5300, boulevard Robert).

En 2015, l'arrondissement comptait près d'une centaine d'abonnés de Communauto parmi ses résidents.



« L'autopartage est une solution simple et efficace pour améliorer la mobilité des gens et réduire les impacts de l'automobile. C'est en travaillant de concert avec les autorités publiques dans l'atteinte de ces objectifs que nous pouvons maximiser les bénéfices sociaux, environnementaux et urbanistiques de l'autopartage. Nous saluons donc l'initiative de l'arrondissement de Saint-Léonard. »

— **Marco Viviani**, directeur Développement et Relations publiques de Communauto

18 juin 2014

◀ M. Marco Viviani, directeur Développement et Relations publiques de Communauto et M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement

➤ Aménagement de stationnements réservés

Quatre cases avec bornes de recharge réservées aux véhicules électriques, six cases de stationnement réservées au covoiturage et deux cases de stationnement réservées aux familles ont été aménagées dans le stationnement disponible aux utilisateurs de l'aréna Martin-Brodeur, de la bibliothèque de Saint-Léonard et du bureau Accès Saint-Léonard.

Aussi, trois cases avec bornes de recharge réservées aux véhicules électriques ont été aménagées dans le stationnement de l'aréna Roberto-Luongo.



➤ Adoption d'un règlement sur le nombre de cordes de bois permises

En 2013, l'arrondissement adoptait une nouvelle disposition au Règlement de zonage afin de limiter à trois le nombre de cordes de bois permises par terrain.

➤ Tournée de sensibilisation au programme *Feu vert*

Pour faire connaître les effets de la combustion du bois de chauffage et les solutions possibles, l'Écoquartier de Saint-Léonard a effectué, en 2013, par le biais de sa patrouille spécifique, une tournée de porte en porte auprès des résidents de l'arrondissement. Plus de 4 200 résidents ont ainsi été rencontrés.



Orientation 2

ASSURER LA QUALITÉ DES MILIEUX DE VIE RÉSIDENTIELS

La Ville de Montréal, dans le cadre de son Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2011-2015, visait à réduire de 25 % le solde migratoire entre Montréal et la banlieue. Pour participer à cet objectif, l'arrondissement a souhaité mettre en place des actions concrètes pour améliorer la qualité de vie de ses résidents, et ce, dans une perspective de développement durable.

Pour ce faire, ces actions devaient répondre aux besoins du présent, sans compromettre la capacité des générations

futures de répondre aux leurs. La mise sur pied, en 2011, de l'Écoquartier de Saint-Léonard a permis de tracer la voie à cette perspective en déployant plusieurs nouvelles façons de créer des liens directs avec la population.

D'autres démarches, à petite et à grande échelle, ont aussi été implantées pour faciliter le quotidien des citoyens de tous âges.

Voici les principales réalisations de 2011 à 2015

➤ Inauguration de l'Écoquartier de Saint-Léonard

Au printemps 2011, l'arrondissement, en collaboration avec Nature-Action Québec, a mis sur pied l'Écoquartier de Saint-Léonard qui joue un rôle majeur dans le déploiement des actions de ce plan. Grâce à la proactivité de l'Écoquartier, l'arrondissement a pu bénéficier de plus de 400 000 \$ en financement externe pour des projets en développement durable depuis la création de ce nouvel organisme.



Marie-Ange Selosse, Paula Berestovoy et Esther Tremblay de l'Écoquartier de Saint-Léonard



Quelques faits saillants des cinq premières années d'existence de l'Écoquartier

- 90 000 personnes desservies entre 2011 et 2015
- 40 000 participants à ses activités et événements
- 30 000 personnes jointes via le site Web, les médias sociaux et le bulletin électronique
- 8 500 participants âgés entre 6 et 17 ans à ses animations scolaires
- 5 000 appels et courriels et près de 3 000 visites
- 3 000 participants aux camps de jour, dont 2 500 aux camps de jour *Zéro déchet*

➤ Aménagement de deux aires d'exercice canin (AEC)

De nouvelles AEC ont été aménagées à l'angle des rues Arthur-Péloquin et Jarry et à l'angle de la rue Jean-Talon et du boulevard Provencher.

➤ Mise en œuvre d'une démarche de consultation sur les déplacements

En 2015, l'arrondissement a réalisé une démarche de consultation sur les déplacements afin de jeter les bases de son tout premier Plan local de déplacements, dont l'adoption a été réalisée en 2016. Cette démarche a permis de repérer les améliorations à apporter pour augmenter la sécurité des déplacements des citoyens et des marchandises sur l'ensemble du territoire de Saint-Léonard.

➤ Réalisation de marches exploratoires

Dans le cadre de l'adoption du Plan d'action MADA – *Municipalité amie des aînés* – 2014-2017 de Saint-Léonard, l'arrondissement a réalisé, en collaboration avec Concertation Saint-Léonard, dix marches exploratoires. Ces dernières ont permis d'identifier les obstacles à la fréquentation de certains lieux publics par les résidents aînés de l'arrondissement.

Parc Wilfrid-Bastien ➤



Orientation 3

PRATIQUER UNE GESTION RESPONSABLE DES RESSOURCES

Le Plan de développement durable de la collectivité montréalaise 2011-2015 visait la mise en œuvre d'une gestion responsable des ressources. Pour ce faire, trois stratégies avaient été ciblées, soit la réduction de la production d'eau potable, l'amélioration de la qualité des eaux de ruissellement et l'augmentation du taux de récupération des matières recyclables.

L'arrondissement de Saint-Léonard a mis l'épaule à la roue dans les cinq dernières années pour concrétiser localement ces stratégies, notamment par la mise sur pied d'un vaste programme de sensibilisation des industries, des commerces et des institutions (ICI) à la gestion de leurs matières résiduelles

et par l'organisation de collectes spéciales bisannuelles ainsi que d'un service de collecte régulier et efficace. Aussi, l'arrondissement a multiplié les occasions de communiquer les bonnes pratiques de gestion des ressources par le biais de conférences, de communiqués, de publicités, etc.

De grandes améliorations ont été observées depuis 2011 sur le territoire de l'arrondissement, mais les efforts devront être poursuivis dans les prochaines années. Parmi les grands thèmes à exploiter, mentionnons les modes de consommation et l'augmentation de la participation citoyenne.

Voici les principales réalisations de 2011 à 2015



➤ Mise sur pied du programme *En affaires, on récupère*

Une enquête sur la gestion des matières résiduelles, réalisée conjointement par l'Écoquartier de Saint-Léonard et la CDEC de Saint-Léonard auprès des ICI de la zone industrielle de Saint-Léonard, a révélé les enjeux défavorables à leur participation active aux différentes collectes de l'arrondissement. Un nouveau programme, *En affaires, on récupère*, financé par le PRAM-Est de la Ville de Montréal, a donc été mis en place pour soutenir les entreprises de ce secteur dans l'adoption de bonnes pratiques de gestion de leurs matières résiduelles.

En 2015, près de 170 entreprises avaient été sensibilisées et plus de 120 d'entre elles étaient inscrites à la collecte sélective.

➤ Organisation de collectes spéciales bisannuelles

L'arrondissement organise en mai et en septembre des collectes spéciales à l'attention de ses résidents. Depuis 2011, plus de 25 tonnes de résidus domestiques dangereux (RDD) et 19 tonnes de produits électroniques ont ainsi pu être détournées de l'enfouissement.

Très appréciées des résidents, ces collectes sont de plus en plus achalandées et accueillent en moyenne 300 visiteurs chaque année!





M. Michel Bissonnet, maire de l'arrondissement, M. Mario Battista, conseiller d'arrondissement, et M. Steve Beaudoin, directeur d'arrondissement, posent en compagnie de M^{me} Marie-Ange Selosse, agente de sensibilisation à l'Écoquartier de Saint-Léonard, et de M^{me} Myriam Belzile, patrouilleuse.

➤ Adoption d'un règlement sur la superficie des surfaces perméables et de verdissement

En 2013, l'arrondissement adoptait une nouvelle disposition au Règlement de zonage afin d'augmenter la superficie des surfaces perméables et de verdissement dans les nouvelles constructions résidentielles.

➤ Sensibilisation par la Patrouille bleue

Le déploiement de la Patrouille bleue de l'Écoquartier de Saint-Léonard permet, chaque été, de sensibiliser directement les citoyens aux enjeux liés à la consommation de l'eau potable. Combinée à la tenue de stands d'information dans divers événements, cette activité de sensibilisation a permis, depuis 2011, de convaincre une quarantaine de citoyens à se procurer un baril de récupération d'eau de pluie!

➤ Diffusion d'un *Bottin des récupérateurs de Saint-Léonard*

Réalisé en 2012, le *Bottin des récupérateurs de Saint-Léonard* permet de faire connaître les entreprises et les organismes qui récupèrent les objets et les encombrants dont les citoyens souhaitent se départir, qu'ils soient toujours en bon état ou non.



Le Bottin est accessible sur le site Web de l'Écoquartier à ecoquartiersaintleonard.org



^
Fête du citoyen 2014

➤ Sensibilisation aux bonnes pratiques en contexte d'événement

En 2013, l'arrondissement a développé et diffusé le guide *Pour des événements écoresponsables à Saint-Léonard*, un aide-mémoire destiné aux organisateurs d'événements spéciaux sur le domaine public de Saint-Léonard.

Par ailleurs, la Fête du citoyen, le grand événement annuel de l'arrondissement, a reçu en 2014 la certification niveau 1 de la norme BNQ 9700-253 sur la gestion responsable d'événements, grâce à la mise en place d'une série de mesures permettant notamment d'atteindre un taux de récupération des matières résiduelles de près de 70 %.

➤ Signature d'une entente pour sensibiliser les bars, les restaurants et les hôtels

De 2011 à 2013, une entente tripartite entre l'arrondissement, l'Écoquartier de Saint-Léonard et la Table pour la récupération hors foyer a été signée afin de mettre en place des mesures permettant d'inciter les bars, les restaurants et les hôtels à recycler leurs matières et à se doter de bacs roulants.

Près de 270 entreprises ont ainsi été démarchées et 94 commerces se sont inscrits à la collecte sélective, pour un total de 189 bacs distribués.

Orientation 4

ADOPTER DE BONNES PRATIQUES DE DÉVELOPPEMENT DURABLE DANS LES INDUSTRIES, LES COMMERCES ET LES INSTITUTIONS

Le développement durable, c'est avant tout une affaire de collaboration. Les pratiques des industries, des commerces et des institutions (ICI) ont des impacts considérables sur la vie économique certes, mais tout autant sur l'environnement et la société. C'est pourquoi l'arrondissement invite ses ICI

à contribuer activement, à titre de citoyens corporatifs, au développement durable. Afin de montrer l'exemple et de tracer la voie à suivre, l'arrondissement a mis en place plusieurs mesures concrètes depuis l'adoption de son plan en 2011.

Voici les principales réalisations de 2011 à 2015

➤ Ajout d'une clause sur le développement durable dans les appels d'offres

L'arrondissement s'assure désormais que tous les appels d'offres de 25 000 \$ et plus pour l'achat de biens et la réalisation de services contiennent au moins une clause sur le développement durable.

En 2015, la moitié des appels d'offres pour l'acquisition de services professionnels et pour des travaux de construction contenaient également une telle clause.

➤ Dépôt de demandes pour obtenir la certification LEED-Argent pour les aréas de Saint-Léonard

Les travaux de modernisation et de mise aux normes des aréas Martin-Brodeur et Roberto-Luongo, réalisés respectivement en 2014 et 2015, ont permis de déposer des demandes pour obtenir la certification LEED-Argent, liée à l'adoption de pratiques de construction et d'aménagement durables.

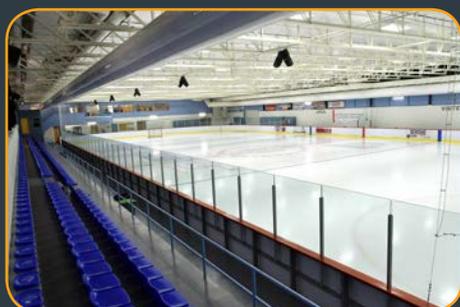
Les dossiers sont toujours à l'étude.



Grâce à des investissements de 13,7 M\$ pour l'aréna Martin-Brodeur et de 7,5 M\$ pour l'aréna Roberto-Luongo, par le biais du *Programme de soutien pour le remplacement ou la modification des systèmes de réfrigération fonctionnant aux gaz R-12 ou R-22 (fréon) dans les arénas et les centres de curling du Québec*, d'importants travaux ont pu être réalisés pour que ces infrastructures deviennent plus fonctionnelles, plus sécuritaires et surtout, moins énergivores.

Parmi les travaux effectués, on compte notamment :

- Le remplacement de l'ancien système de réfrigération au fréon par un système à l'ammoniac, qui ne produit aucun gaz à effet de serre;
- La mise à jour des systèmes de ventilation, de chauffage et de plomberie;
- L'implantation de mesures en efficacité énergétique;
- Le remplacement de la toiture;
- L'intégration de mesures en accessibilité universelle;
- Etc.



Orientation 5

AMÉLIORER LA PROTECTION DE LA BIODIVERSITÉ, DES MILIEUX NATURELS ET DES ESPACES VERTS

Saint-Léonard est un des arrondissements ayant le plus faible taux de canopée de Montréal. Pourtant, dans le contexte du réchauffement climatique et de la présence d'îlots de chaleur, les arbres urbains peuvent améliorer de façon considérable la qualité de vie des citoyens, notamment en purifiant et en captant les poussières et les particules dans l'air, en atténuant les mauvaises odeurs et les bruits,

en offrant une protection contre le soleil et les grands vents et en embellissant le paysage.

De nombreux efforts ont donc été déployés dans les dernières années pour améliorer la situation, protéger le patrimoine arboricole de l'arrondissement et sensibiliser les citoyens à l'importance des arbres urbains.

Voici les principales réalisations de 2011 à 2015

➤ Adoption d'un règlement sur la protection des arbres remarquables

L'adoption de ce nouveau règlement en 2012 a permis à l'arrondissement de reconnaître le premier arbre remarquable patrimonial sur son territoire. Situé au parc Delorme, cet orme d'Amérique de près de 200 ans, qui a notamment survécu à la dévastatrice maladie hollandaise, est aujourd'hui identifié grâce à une plaque explicative.

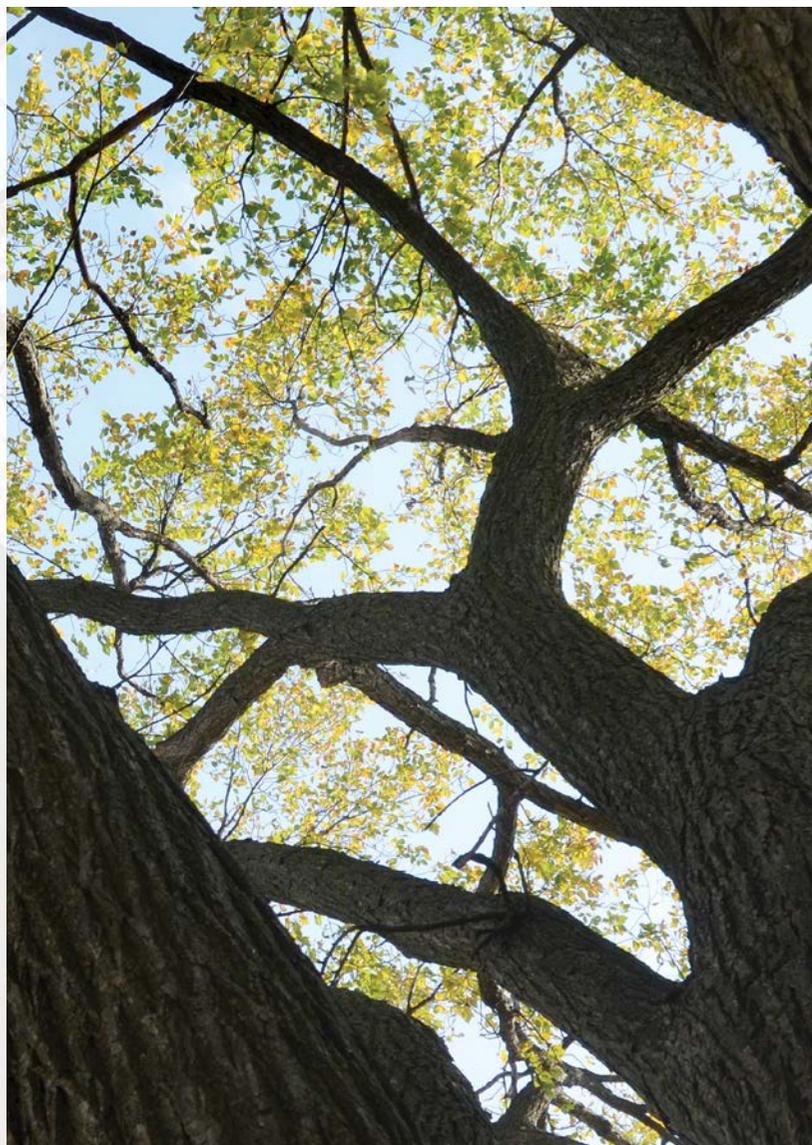
Depuis, l'arrondissement poursuit de façon continue le repérage d'arbres remarquables sur son territoire.

➤ Mise en œuvre du Plan d'action canopée 2012-2021 de la Ville de Montréal

En 2015, l'arrondissement a élaboré un plan d'action local pour contribuer à l'atteinte de l'objectif d'augmenter, d'ici 2025, de 20 à 25 % l'indice de canopée à Montréal, tel qu'inscrit au Plan d'action canopée 2012-2021 de la Ville de Montréal.

Pour Saint-Léonard, cela représente environ 7 000 arbres supplémentaires qui doivent être plantés d'ici 2025.

Déjà, plus de 500 arbres ont été plantés à Saint-Léonard en 2015 et 600 autres en 2016.



➤ Mise en œuvre de huit projets de verdissement

Depuis sa création en 2011, l'Écoquartier de Saint-Léonard a obtenu 16 subventions différentes, totalisant plus de 300 000 \$, pour mener à bien 8 projets de verdissement, dont :

Une première ruelle verte :

Située au sud de la rue Jean-Talon, entre les rues Verdier et de Lisieux, cette première ruelle verte à Saint-Léonard s'est révélée être un vaste projet de revitalisation de cet espace de plus de 300 m², aux prises avec des problèmes d'accumulation d'eau et autrefois reconnu comme étant un important îlot de chaleur.

La ruelle a subi des transformations pour faire place aujourd'hui à un espace plus fleuri, ainsi qu'à divers aménagements écoresponsables, pratiques et durables, dont une bande de pavés perméables au centre de la ruelle, des plates-bandes excavées, des cache-conteneurs, etc.

L'inauguration de la ruelle verte est prévue en 2017.



De la racine à la cime:

Un projet d'éducation relative à l'environnement qui a permis aux élèves de six écoles primaires de Saint-Léonard de se familiariser avec les arbres et leurs bienfaits et de planter 36 arbres dans les cours d'école. L'arrondissement a aussi adopté 74 arbres, initialement semés par ces élèves, et a procédé à leur plantation dans le parc Giuseppe-Garibaldi.

Le projet a été reconduit en 2016.

Jeunes créateurs de biodiversité:

Un programme d'initiation à l'entrepreneuriat qui a permis aux jeunes des écoles secondaires de Saint-Léonard de devenir des ambassadeurs de la biodiversité et du verdissement dans leur communauté, en plus de participer à la création d'îlots de biodiversité intégrant aujourd'hui 11 arbres feuillus, 8 conifères, 41 arbustes, 5 plantes grimpantes et plus de 150 vivaces et graminées.

Programme ILEAU :

Grâce à la mise sur pied de ce programme, 66 arbustes, 12 plantes grimpantes, 8 arbres et 9 vivaces ont été plantés sur le terrain des Habitations Émilien-Gagnon, avec la participation des résidents, et 25 m² d'asphalte ont été retirés.

Coordonné par le CRE-Montréal, le projet ILEAU – Interventions locales en environnement et aménagement urbain – est une opération de lutte aux îlots de chaleur urbains, qui sera menée dans l'est de Montréal jusqu'en 2017. Le projet est réalisé en étroite collaboration avec un grand nombre de partenaires qui unissent leurs efforts afin de créer des transformations majeures sur le territoire.

➤ Aménagement du *Boisé des aïeux* au parc Ladauversière

En 2015, un arboretum de plus d'une trentaine d'arbres représentant treize différentes essences indigènes de l'Amérique du Nord a été aménagé au parc Ladauversière. Des panneaux d'interprétation ont ensuite été installés en 2016 le long du sentier qui traverse l'arboretum afin de permettre aux visiteurs de découvrir une foule de renseignements sur chacune des essences d'arbres, sur leurs bienfaits en milieu urbain et leurs usages traditionnels.

L'arboretum a été inauguré en mai 2016.



UN VÉRITABLE
HÉRITAGE POUR
LES GÉNÉRATIONS FUTURES!

Orientation 6

VOLET SOCIAL

Dans le cadre du Plan local de développement durable 2011-2015, l'arrondissement avait accordé une importance particulière à la dimension sociale du développement durable, plus particulièrement à la famille et à la qualité

du milieu de vie. Pour bonifier cette dimension, plusieurs actions ont été concrétisées, au regard des valeurs de solidarité et d'équité.

Voici les principales réalisations de 2011 à 2015

➤ Application de la *Stratégie d'inclusion de logements abordables dans les nouveaux projets résidentiels*

Depuis 2011, l'arrondissement encourage les promoteurs de projets de plus de 100 unités d'habitation nécessitant une approbation du conseil d'arrondissement à appliquer cette stratégie. À ce jour, une entente a été conclue sur le territoire de Saint-Léonard.

➤ Adoption du Plan d'action MADA – *Municipalité amie des aînés – 2014-2017 de Saint-Léonard*

Adopté le 1^{er} décembre 2014, ce premier Plan d'action MADA est venu concrétiser l'intérêt que porte l'arrondissement au bien-être de ses aînés. Avec ses 68 actions, ce plan est venu tracer la voie que Saint-Léonard prend pour favoriser leur qualité de vie et leur offrir un environnement plus convivial, plus accessible et plus sécuritaire, et ce, dans une perspective de développement durable.



Entre autres initiatives lancées à la suite de l'adoption de ce plan, mentionnons la réalisation d'une première Journée des aînés et la réalisation de marches exploratoires.

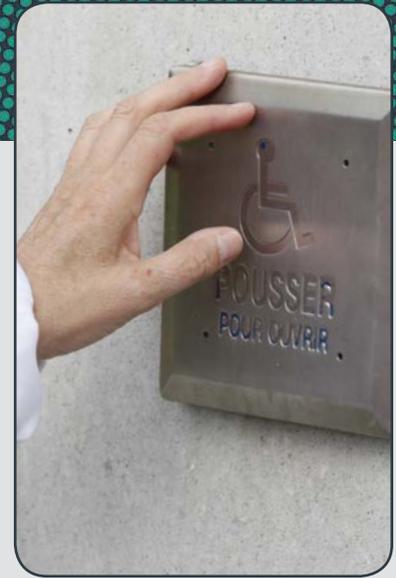


➤ Aménagements en accessibilité universelle

Depuis 2011, l'arrondissement accorde une priorité aux enjeux relatifs à l'accessibilité universelle. De ce fait, plusieurs installations municipales ont subi d'importantes transformations pour en améliorer l'accessibilité, dont l'aréna Martin-Brodeur, l'aréna Roberto-Luongo, le stade Hébert et la plupart des pavillons de parcs.

De plus, l'arrondissement a adopté plusieurs pratiques pour faciliter la participation des personnes à mobilité réduite à sa traditionnelle Fête du citoyen organisée annuellement.

Nouvel ascenseur du stade Hébert



Orientation 7

VOLET CORPORATIF

Les employés de l'arrondissement sont des acteurs-clés du changement, car ce sont eux qui œuvrent quotidiennement auprès des résidents et des partenaires du milieu. Ainsi, plusieurs actions pour les sensibiliser aux enjeux du développement durable ont été mises en place

dans les dernières années afin qu'ils puissent contribuer concrètement à l'amélioration des pratiques de gestion et des habitudes de travail, tout en contribuant au rayonnement des bons coups de l'arrondissement.

Voici les principales réalisations de 2011 à 2015



➤ Réduction de l'achat d'eau embouteillée

En 2015, l'arrondissement a acheté 75 % moins de bouteilles d'eau qu'en 2011.

➤ Réduction de la quantité de papier utilisée

En 2015, l'arrondissement avait réussi à réduire de près de 80 % la quantité de papier et d'enveloppes utilisée par rapport à 2011, notamment en valorisant le mode recto verso par défaut pour l'impression des documents et en informatisant les relevés de paie des employés.



^
Fête du citoyen 2014

➤ Adoption de meilleures pratiques de tri des terres d'excavation

L'arrondissement a adopté de meilleures pratiques pour s'assurer que les terres d'excavation provenant de travaux puissent être triées plus efficacement et disposées de manière écologique en plus grande proportion au Complexe environnemental de Saint-Michel.

À SURVEILLER EN 2016-2017

Après cinq années à réaliser les objectifs du Plan local de développement durable 2011-2015 de Saint-Léonard, une quantité impressionnante d'actions ont été mises en place et de nombreuses retombées positives peuvent être observées.

Par ailleurs, les efforts de l'arrondissement et de ses partenaires ne tariront pas avec la fin de ce plan d'action. Au contraire, plusieurs initiatives sont en cours de préparation et la réflexion collective nécessaire à la réalisation du prochain plan local est déjà bien amorcée.

Voici quelques-uns des projets qui ont été réalisés en 2016 ou qui seront à surveiller dans les prochains mois :

- Le dépôt du Plan local de déplacements
- Le dépôt d'un projet Quartiers 21
- La poursuite des projets de verdissement financés par le programme ILEAU
- L'adoption d'une *Politique locale en foresterie urbaine*
- L'inauguration du *Boisé des aïeux* et de la ruelle verte
- La poursuite de la mise en œuvre du Plan d'action canopée 2012-2021 de la Ville de Montréal
- L'adoption du Plan local de développement durable 2016-2020
- Et encore plus !

Le développement durable,

L'AFFAIRE DE TOUS !

Afin de mener à bien les actions prévues au plan, l'arrondissement a créé le Comité en développement durable, regroupant plusieurs partenaires issus du milieu léonardois et œuvrant tant dans les milieux social et économique qu'environnemental.

Voici comment ils se sont impliqués :



ecoquartiersaintleonard.org

Écoquartier de Saint-Léonard

L'Écoquartier de Saint-Léonard, fidèle allié de l'arrondissement, a su obtenir diverses subventions pour réaliser des projets de développement durable significatifs, notamment les projets d'éducation relative à l'environnement *On sème dans le voisinage*, *De la racine à la cime*, *Jeunes créateurs de biodiversité* et l'arboretum du *Boisé des aïeux* qui ont tous contribué au verdissement de l'arrondissement.



concertationstleonard.com

Concertation Saint-Léonard

Concertation Saint-Léonard est un organisme à but non lucratif qui a pour mission de rassembler des citoyens, des groupes et des organismes qui désirent travailler à l'amélioration du mieux-être de la collectivité léonardoise. Cette table de concertation soutient des projets porteurs en matière de développement durable comme la revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le secteur Viau-Robert et *Ensemble pour un Saint-Léonard en forme* qui vise à permettre l'acquisition et le maintien d'habitudes de vie qui contribuent à la santé globale des jeunes de 0 à 17 ans et des familles de Saint-Léonard.



Corporation de développement économique communautaire (CDEC) de Saint-Léonard

Coordonnatrice du projet *En affaires, on récupère* de 2013 à 2015, la CDEC a sensibilisé et aidé, avec la collaboration de l'arrondissement et de l'Écoquartier, plus d'une centaine d'entreprises de l'arrondissement à recycler leurs matières résiduelles.

À ce jour, c'est l'Écoquartier de Saint-Léonard qui a pris le relais de la coordination de ce programme.

Centre intégré
universitaire de santé
et de services sociaux
de l'Est-de-
l'Île-de-Montréal

Québec 



ciusss-estmtl.gouv.qc.ca

Centre intégré universitaire de santé et de services sociaux (CIUSSS) de l'Est-de-l'Île-de-Montréal

Le CIUSSS de l'Est-de-l'Île-de-Montréal, par ses mesures de financement en santé publique, soutient le développement social local ainsi que la création d'environnements favorables au développement de la petite enfance et de la jeunesse. Le CIUSSS s'implique activement dans la réalisation de nombreux projets porteurs en matière de développement durable, tels que la démarche de Revitalisation urbaine intégrée (RUI) dans le secteur Viau-Robert et la démarche *Ensemble pour un Saint-Léonard* en forme portant sur l'adoption des saines habitudes de vie.



jeantalonest.com

Société de développement commercial (SDC) Jean-Talon Est

La Société de développement commercial (SDC) Jean-Talon Est accorde une grande importance à la propreté et à l'embellissement de l'artère commerciale de Saint-Léonard. Elle intervient sur les enjeux de propreté en faisant la promotion des bonnes pratiques de gestion des matières résiduelles auprès de ses commerçants. Avec le soutien de l'arrondissement et de l'Écoquartier de Saint-Léonard, la SDC sensibilise les commerçants à s'engager concrètement afin de contribuer à la création d'un milieu de vie agréable pour les citoyens et de faire connaître la rue Jean-Talon comme une artère commerciale dynamique, moderne et conviviale.

POUR EN SAVOIR PLUS

Ce premier Plan local de développement durable 2011-2015 de l'arrondissement visait à proposer des actions concrètes afin d'améliorer la qualité de vie des citoyens et des générations futures de Saint-Léonard.

Un second plan couvrant la période 2016 à 2020 est en cours de préparation afin de poursuivre les efforts amorcés entre 2011 et 2015.

À noter que certains textes décrivant les engagements de l'arrondissement ont été abrégés afin d'alléger la présentation du document. Pour consulter la description exhaustive des engagements de l'arrondissement, nous vous invitons à vous référer à la version intégrale du Plan local de développement durable de l'arrondissement de Saint-Léonard disponible sur le site Internet :



ville.montreal.qc.ca/st-leonard

Le bilan du Plan local de développement durable 2011-2015 de l'arrondissement de Saint-Léonard est une publication de la Direction de l'aménagement urbain et des services aux entreprises.

SOUS LA SUPERVISION DE

Johanne Couture

Directrice de l'Aménagement urbain et des Services aux entreprises

Michel Marceau

Chef de section Qualité du milieu

COORDINATION ET RÉDACTION

Mélanie Rousselle

Agente de recherche en développement durable

RÉVISION

Richard Caron

Chef de division Relations avec les citoyens et Communications

Maude Chartrand

Chargée de communication

GRAPHISME

Tabasko Design + Impression

PHOTOS

Patrick Deschamps

Photographe professionnel

Ville de Montréal

